

Question orale à Mme la Maire , Carine Petit, concernant les travaux de l'école Maurice D'Ocagne

**Déposée par le groupe communiste,
en conseil d'arrondissement du 23 janvier 2020.**

Des travaux urgents et indispensables sont nécessaires à la sécurité des enfants scolarisés à l'école maternelle Maurice d'Ocagne et à leurs conditions d'apprentissage, et notamment :

Nous vous demandons des explications, concernant le rapport de la commission de sécurité datant de septembre 2018, qui exigeait l'enlèvement de certains rideaux du préau de l'école maternelle Maurice d'Ocagne qui empêchent le désenfumage et l'engagement de les faire remplacer au plus tard en janvier 2019.

Nous souhaitons également des explications concernant le parvis de l'école inadapté, avec des risques importants de chutes à l'entrée du groupe scolaire, nécessitant une pente douce plutôt qu'un escalier.

Nous constatons que les toilettes de l'école sont extrêmement vétustes, avec des problèmes récurrents de plomberie et un manque d'hygiène, de sécurité et d'intimité. Le rebord d'accès handicapés à l'extérieur des toilettes donnant sur la cour n'a pas été sécurisé malgré plusieurs relances depuis plus d'un an. Une réfection totale de ces toilettes serait nécessaire comme cela a été fait sur l'élémentaire du même groupe scolaire Maurice d'Ocagne.

Le carrelage glissant du hall d'entrée, sans tapis intégré au sol, risque d'occasionner des chutes pour les enfants. Au vu de la polyvalence de l'utilisation du préau (salle d'activité physique et de motricité, centre de loisirs), les sols et plafonds sont inadaptés, comme en témoignent les différents constats établis par le compte-rendu de l'EMAS sur les risques en termes de sécurité émanant de ces inadaptations.

Des parents d'élèves, représentés par l'association ARPEGO, ont fait signer une pétition en avril 2019, réunissant plus de 110 signatures sur l'école et que cette même pétition est aujourd'hui réactualisée pour faire signer les citoyens de l'ensemble du quartier

Plusieurs commissions de sécurité sont déjà intervenues au sein de l'établissement et font état de certains points évoqués et plusieurs visites d'architectes et de la mairie ont été organisées, nous aimerions savoir où en sont les avancées sur ces points soulevés, et ce qui est décidé en concertation de la communauté éducative.

Nous souhaitons donc avoir des réponses concernant :

-Les installations des portes et fenêtres qui sont en inadéquation avec leur usage dans un établissement scolaire : câbles à portée de main des enfants, fragilité et/ou impossibilité d'ouvrir certains vasistas et certaines fenêtres pour s'adapter à la température extérieure, impossibilité du blocage et/ou de l'ouverture de certaines portes pour faciliter et améliorer la fluidité du passage des plus de 170 enfants et de leurs parents, avec les problèmes de sécurité que cela engendrerait en cas d'évacuation,

-La position plein sud du bâtiment, et les risques importants d'insolation et de déshydratation en été nécessiteraient un auvent ou toute autre forme d'ombrage dans la cour de récréation.

-De plus, le revêtement de la cour n'est pas approprié au développement de l'équilibre de très jeunes enfants et pourrait engendrer de multiples chutes et blessures. Par ailleurs,

les lumières de la cour dysfonctionnent alors que de nombreux enfants restent au gouter et jusqu'à la fermeture du centre de loisirs, alors qu'il fait très sombre en hiver.

-Sur la sécurité, l'école ne comporte pas de lieu de stockage des produits d'entretien, malgré leur dangerosité compte tenu du fait que certains sont inflammables,

-Depuis la rentrée 2019/2020, le nombre d'enfants en situation de handicap est en augmentation, ce qui nécessite une AESH et/ou une aide individualisée. Nous nous interrogeons sur l'obtention d'une aide par la MDPH pour pallier à ce problème. Pour l'instant ces enfants, occupent pleinement l'attention des adultes encadrants en mettant à rude épreuve la sécurité du groupe. La directrice Mme Viard, depuis 2009 via le site internet Sequanna, fait remonter régulièrement ces observations.

Nous vous remercions, Madame la Maire, des réponses que vous nous apporterez.